



## RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION UCC « ENVOL REMORQUÉ »

### 1/ Introduction

L'envol remorqué est nécessaire pour accéder à la pratique du vol de distance en plaine, voire en site de montagne, et à certaines compétitions.

Le vol en attelage Delta / ULM est très spécifique et nécessite d'être abordé de façon encadrée. C'est la raison pour laquelle il nous a paru nécessaire de mettre en place une UCC spécifique

### 2/ Les pré requis

Cette UCC s'adresse aux animateurs fédéraux ayant une bonne pratique du vol remorqué. Elle permet à l'animateur de s'adresser uniquement à des pilotes déjà brevetés.

### 3/ Le référentiel de certification

#### **UC 1 : EC de mobiliser des connaissances et des matériels nécessaires à une pratique en sécurité de l'envol remorqué par ULM**

- EC d'analyser les éléments météorologiques, aérologiques et topographiques
- EC de prévoir l'évolution des conditions sur l'ensemble de la zone d'évolution (dans l'espace et le temps)
- EC de faire un bilan général du matériel des pilotes et sa compatibilité avec le vol remorqué
- EC de s'équiper des matériels de formation
- EC de respecter les réglementations relatives aux lieux de pratique, notamment la réglementation de l'espace aérien
- EC d'intégrer les risques inhérents à la pratique du vol remorqué

#### **UC 2 : EC de préparer une action de formation pour des pilotes déjà brevetés**

- EC d'analyser le contexte de l'action (objectifs / moyens)
- EC de prendre en compte le niveau annoncé et les motivations du public concerné
- EC de prévoir les outils nécessaires à la gestion de la sécurité et la réalisation de la séance
- EC de choisir une zone de vol adaptée à la séquence
- EC d'anticiper et d'organiser la logistique

#### **UC 3 : EC de conduire des actions de formation pour des pilotes déjà brevetés**

- EC d'évaluer le niveau de compétence réel des pilotes
- EC de revenir sur les « à priori » liés à une pratique inadaptée à l'initiation au vol remorqué (vol à grande vitesse)
- EC de compléter la formation technique notamment en terme de pilotage
- EC de compléter la formation à l'analyse sur un secteur de pratique et sur l'environnement matériel
- EC de favoriser l'auto-évaluation et la responsabilisation des pilotes
- EC de s'adapter aux évolutions de l'environnement
- EC d'intervenir en cas de mise en jeu de la sécurité
- EC de conduire un bilan individualisé de vol
- EC de proposer des pistes de travail personnalisées
- EC de former à la théorie propre à la pratique du vol remorqué
- EC d'informer sur la spécificité de voler en attelage avec un autre pilote et sa propre machine.
- EC de proposer, commenter, relayer les principes de la fiche « Protocole Remorqué PUL »